



ÉCOLE DES PLANTES DE PARIS

Établissement d'enseignement supérieur privé

Ateliers de dessin botanique

Animés par **Phu Nyin Ayit BLUM**

L'École Des Plantes de Paris vous propose de suivre des cours de dessin botanique, pour adultes, pour apprendre à observer un végétal afin de le représenter.

Construction du dessin au crayon gris, travail sur les valeurs, croquis, mise en couleurs aux crayons de couleurs, encre de Chine, café, aquarelle aux pigments naturels et peinture à l'oeuf. Travail d'après des échantillons végétaux, sorties au parc Montsouris selon météo.



Le vendredi séance de 2h de 17h à 19h

Dates 1^{er} trimestre : 11/10/2024 – 25/10/2024 – 01/11/2024 – 22/11/2024 – 29/11/2024 – 06/12/2024 – 13/12/2024

Dates 2^{ème} trimestre : 10/01/2025 – 17/01/2025 – 31/01/2025 – 07/02/2025 – 21/02/2025 – 28/02/2025 – 07/03/2025 – 14/03/2025 – 21/03/2025 – 02/04/2025

Le mercredi séance de 4h de 14h à 18h

Dates 1^{er} trimestre : 25/09/2024 – 02/10/2024 – 09/10/2024 – 23/10/2024 – 30/10/2024 – 20/11/2024 – 27/11/2024 – 04/12/2024 – 11/12/2024

Dates 2^{ème} trimestre : 08/01/2025 – 15/01/2025 – 29/01/2025 – 05/02/2025 – 19/02/2025 – 26/02/2025 – 05/03/2025 – 12/03/2025 – 19/03/2025 – 02/04/2025

Matériel à apporter au 1^{er} cours par les élèves : - une pochette de papier Canson (minimum 125g/m2 – un pinceau fin - un crayon gris HB – une boîte de 24 crayons couleurs – Gomme et taille-crayons.

Lieu des ateliers

22, rue Regnault – 75014 PARIS - Métro Porte d'Orléans ou Alésia

Tarifs

13 € / h. Pour 1 atelier → vendredi = 2h : 26 euros – mercredi = 4h : 52 euros

A partir de 2 ateliers 11 € / h → vendredi = 2h : 22 € / atelier - mercredi = 4h : 44 € / atelier

Adhésion à l'association, obligatoire : 20 euros

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre chèque à l'ordre de « Ecole des Plantes de Paris » ou de votre virement (RIB fourni sur demande).

Fiche d'inscription et bulletin d'adhésion à retourner avec votre règlement à : **Ateliers tout public**, Ecole des Plantes de Paris, 22 rue Regnault, 75014 Paris ou par courriel à atp@ecoledesplantes.fr

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée. (12 personnes maximum)

Pour tous renseignements, écrivez à atp@ecoledesplantes.fr et laissez vos coordonnées, nous vous rappellerons.

ÉCOLE DES PLANTES DE PARIS

22, rue Henri Regnault – 75014 PARIS

E-mail : atp@ecoledesplantes.fr - site : <https://www.ecoledesplantes.net>



ÉCOLE DES PLANTES DE PARIS

Établissement d'enseignement supérieur privé

Bulletin d'inscription Ateliers dessin botanique

A retourner accompagné de votre règlement à :
Ateliers tout public - École Des Plantes de Paris - 22, rue Regnault - 75014 PARIS

NOM _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tél. portable : _____

Courriel : _____

Elève en cursus 24-25 ou adhérent 24-25 inscrit à d'autres ateliers (ne pas régler l'adhésion), merci de préciser votre promotion : _____

ou l'atelier pour lequel vous avez réglé l'adhésion : _____

Réserve une place pour le(s) atelier(s) suivant(s)

Les vendredis de 17h à 19h

- 10 janvier 2025
- 17 janvier 2025
- 31 janvier 2025
- 07 février 2025
- 21 février 2025
- 28 février 2025
- 07 mars 2025
- 14 mars 2025
- 21 mars 2025
- 04 avril 2025

Les mercredis de 14h à 18h

- 08 janvier 2025
- 15 janvier 2025
- 29 janvier 2025
- 05 février 2025
- 19 février 2025
- 26 février 2025
- 05 mars 2025
- 12 mars 2025
- 19 mars 2025
- 02 avril 2025

Lieu des cours : Ecole Des Plantes de Paris, 22 rue Henri Regnault 75014 Paris

Tarifs :

Pour 1 séance (13 € l'heure) : 26 € le vendredi, 52 € le mercredi (+ 20 € adhésion)

A partir de 2 ateliers (11 € l'heure) : 22 €/atelier le vendredi, 44 €/atelier le mercredi (+ 20 € adhésion)

Je joins un chèque de _____ à l'ordre de « École Des Plantes de Paris »

Je fais un virement de _____ (RIB fourni sur demande par mail).

L'adhésion à l'association de l'école des Plantes de Paris est obligatoire et valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025. Merci de remplir le bulletin d'adhésion.

En cas d'annulation moins d'une semaine avant le début de l'atelier, nous nous verrons dans l'obligation de garder le règlement (sauf justificatif médical ou raison majeure).

Date et signature